

# ASSOCIATION



## **Justificatif de déplacement** **d'un.e élève et de son.a accompagnant.e**

En application de l'article **2, alinéa 9** de l'arrêté préfectoral n° **2021-472 du 18 mars 2021** autorisant les déplacements durant les horaires du couvre-feu des élèves d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé entre leur domicile et l'établissement dans lequel ils sont inscrits,

Je soussigné(e) **Mme CAZAL Vanessa directrice de l'établissement TEMPO DANSE d'enseignement artistique spécialisé Danse**, certifie le caractère indispensable des déplacements entre l'établissement et le domicile de l'élève ci-dessous mentionné et, le cas échéant, de son accompagnant (parent ou responsable) pour toute la durée du couvre-feu.

\*Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Nom et adresse de l'établissement : Espace l'Océan 89 Rue Jacques Prévert, 97420 Le Port

***La Liste complète de nos élèves et profs est vérifiable sur notre site Internet : [tempo-danse-academy.re](http://tempo-danse-academy.re)***

\*Nom et prénom de l'accompagnant :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Nom et adresse de l'établissement : Espace l'Océan 89 Rue Jacques Prévert, 97420 Le Port

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vanessa CAZAL", written over a horizontal line.

La Présidente Vanessa CAZAL

[Tapez un texte]

---

Association Tempo Danse  
Siège social : 46 rue de la boulangerie  
97419 LA POSSESSION  
TEL : 06 92 83 68 21 SIRET 485361653 00010  
E MAIL : [tempo.danse@yahoo.fr](mailto:tempo.danse@yahoo.fr)  
<http://tempo-danse-academy.re>